



N°2 - hiver 2010/2011

ARBORETUMS DE FRANCE

LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE DES DONATEURS



Ensemble, enrichissons la chênaie des "Grandes Bruyères"

Après quelques plantations réalisées en 1992, puis celles de près de trois cents spécimens en 2004, l'Arboretum des Grandes Bruyères, propriété de notre association, s'apprête à enrichir sa collection de cent nouveaux chênes rares issus d'Amérique et d'Asie.

Comme en 2004, nous vous proposons de devenir les parrains de ces arbres, en y associant votre nom ou celui d'un être cher.

Vous aviez été près de trois cents à répondre positivement à notre appel en 2004, trois cents parrains d'autant de chênes rares destinés à constituer aux Grandes Bruyères une collection unique en Europe.

Depuis, ces arbres, objets de tous les soins, ont grandi, apportant un magnifique supplément d'âme aux deux parties de l'Arboretum dédiées aux patrimoines botaniques d'Amérique et d'Asie.

suite page 2



Défendre ensemble un patrimoine en danger

Le 29 octobre 2010 restera une date très importante dans le combat en faveur de la biodiversité. Les ministres de l'Environnement et délégués de 193 pays réunis à Nagoya, au Japon, sont en effet parvenus à un accord fixant de nouveaux objectifs de protection des écosystèmes et de lutte contre l'extinction des espèces animales et végétales à l'horizon 2020. La prise de conscience de la richesse que constitue la biodiversité pour la survie même de l'humanité n'est pas nouvelle. Le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, avait posé les bases d'une réflexion internationale dont la conférence de Nagoya marque un nouvel aboutissement concret, avec un plan en vingt points sur la protection des stocks de poissons, la lutte contre la disparition ou la dégradation des habitats naturels et le partage équitable des richesses liées aux ressources génétiques. Pour Arboretums de France, c'est un réel encouragement, non seulement à poursuivre mais à intensifier notre action en faveur du patrimoine naturel végétal et de tous les espaces qui en sont les conservatoires dynamiques : parcs, jardins et arboretums, riches de collections uniques de plantes qui, sans eux, auraient pu disparaître de la nature et de la mémoire.

On le sait, la diversité biologique est une formidable réserve où l'humanité puise les molécules qui la soignent, la nourriture qui assure sa survie, l'énergie qui permet ses activités. Chaque espèce, par les interactions qu'elle entretient avec son milieu, contribue à l'équilibre de l'ensemble de notre planète.

Il nous appartient, avant qu'il ne soit trop tard, de défendre ce patrimoine inestimable que, par inconscience ou goût immodéré du profit, nous mettons chaque jour à mal.

Nous savons, amis donateurs, que vous n'êtes pas à convaincre. Mais la tâche est immense, et nous devons continuer de la mener ensemble !

Danielle Valentin
Déléguée

suite de la page 1

Mais un arboretum est un organisme vivant, en constante évolution, et nous souhaitons aujourd'hui compléter cette collection en enrichissant la chênaie de nouvelles variétés exotiques.

Préserver un patrimoine botanique rare

Si l'on dénombre près de 300 espèces et variétés de chênes dans le monde, l'Europe n'en connaissait jusqu'alors qu'une quinzaine. C'est pourquoi le travail entamé en 2004 à l'Arboretum des Grandes Bruyères mérite d'être poursuivi, avec l'intégration de spécimens encore totalement inconnus sur notre continent et souvent rares, y compris dans leur région d'origine. Ainsi se constituera une collection de chênes réellement unique en son genre.

La finalité est bien sûr, en constituant une collection de référence, non seulement de réunir la plus grande variété possible de chênes, mais aussi d'enrichir la connaissance que nous avons de ces arbres, de contribuer à préserver les espèces rares, de constituer une banque de graines, tout en participant à la diversification du patrimoine forestier européen. Nous comptons sur vous pour nous y aider !

Parrainage, mode d'emploi

Parrainer la plantation d'un chêne, c'est y associer son nom où celui d'un être cher, à l'occasion d'une naissance, en geste d'amitié ou à l'occasion de Noël, par exemple.

Ainsi chaque nouvel arbre planté sera-t-il précisément identifié, les noms de l'ensemble des parrains figurant également sur un kakémono à l'entrée de l'arboretum.

Vous pourrez également, ainsi que le font de nombreux parrains, venir visiter "votre" chêne au sein de l'Arboretum.

Le coût d'implantation de chaque arbre a été évalué à 150 €. C'est la valeur du don que nous sollicitons pour chaque parrainage. Un parrainage qui, rappelons-le, ne vous coûtera effectivement que 51 €, 66 % de votre don étant en effet déductibles de votre impôt sur le revenu.

Le grand chêne centenaire



DEPUIS QUARANTE ANS À L'ARBORETUM DES GRANDES BRUYÈRES...

Ici, le chêne est chez lui !

par Bernard de La Rochefoucauld, fondateur de l'Arboretum des Grandes Bruyères

Arbre emblématique sous lequel on rendait la justice, le chêne est pour l'homme, depuis la nuit des temps, très riche de symboles avec sa fière allure, sa longévité, la qualité de son bois, sa solidité et sa résistance...

Comptant parmi les genres botaniques les plus représentés sur les trois continents tempérés d'Extrême Orient, d'Amérique et d'Europe, il se présente sous plusieurs centaines d'espèces, d'hybrides et de variétés.

Soucieux de présenter un ensemble d'espèces ligneuses représentatif du patrimoine botanique des régions tempérées, l'Arboretum des Grandes Bruyères a, dès son origine, réservé à cet arbre une place de choix. Mais c'est depuis dix ans que la chênaie, élément essentiel, s'est particulièrement développée.

Nous avons en effet proposé à nos donateurs de constituer cette collection botanique avec nous, reprenant une coutume ancestrale qui consiste à planter un chêne pour un membre de sa famille ou un parent.

Plus de 300 nouveaux sujets ont ainsi été mis en place dans les conservatoires paysagers de l'Arboretum d'Ingrannes. Un certificat de baptême a été délivré à chaque donateur et l'arbre figure à son nom dans l'inventaire de l'Arboretum.

D'où proviennent ces plantes ? Pour un arboretum la provenance est une question essentielle !

La plupart des chênes sont élevés à partir de graines récoltées sur site dans leurs pays d'origine. Nous avons pour cela directement contribué aux voyages de botanistes au Mexique, en Amérique du Nord et en Extrême Orient.

Certains pépiniéristes que nous agréons pratiquent une politique rigoureuse quant aux origines, et nous acceptons également les plantes qu'ils nous proposent.

L'allée Princesse de Chimay



L'allée Princesse de Chimay



L'allée Princesse de Chimay



ARBORETUMS DE FRANCE

Le fruit d'un engagement de plus de trente ans

C'est désormais (cf. notre Lettre aux donateurs – Automne 2010) sous la bannière d'Arboretums de France que nous poursuivons notre engagement en faveur de la biodiversité et de tous les espaces, arboretums, parcs, jardins... qui, dans notre pays, œuvrent à la conservation dynamique des espèces afin de préserver le patrimoine unique et irremplaçable dans sa diversité que nous a légué la nature. Hier, il y a trente ans déjà, c'est sous le nom de Parcs et Jardins de France qu'une première fondation voyait le jour. Elle allait prendre ensuite le nom de Patrimoines Naturels de France, puis rejoindre la Fondation Mansart, avant d'adopter aujourd'hui la forme d'un fonds de dotation spécialisé "Arboretums de France", présidé par Bernard de La Rochefoucauld.

Mais la vocation initiale n'a pas changé, bien au contraire, et les milliers de donateurs qui ont accompagné cette ambition peuvent être légitimement fiers du chemin parcouru.

Quelques grandes dates ont ponctué cette aventure

1982 : Bernard de La Rochefoucauld crée Parcs et Jardins de France et fait don à l'association de l'Arboretum des Grandes Bruyères

1992 : Parcs et Jardins de France est reconnu d'utilité publique

1999 : une tempête dévastatrice détruit une partie de la forêt française. L'opération "Reboisons la France" lancée par l'association permet de récolter près de 10 millions de francs et d'aider plus de 300 parcs et jardins, dont Versailles

2000 : Danielle Valentin rejoint l'association en qualité de déléguée avec notamment pour mission d'en développer l'action et le réseau de donateurs.

2003 : après la canicule et la sécheresse estivales qui ont touché une grande partie de la flore française, l'association parvient à mobiliser près de 20 000 donateurs et aide plusieurs dizaines de parcs et jardins à déplanter, déssoucher, élaguer, réhabiliter leur système d'irrigation, replanter...

2009 : une grave tempête touche le sud-ouest. Grâce à son opération SOS Sud-Ouest, l'association constitue un fonds de solidarité et aide de nombreux parcs.

Et au cours de ces trente années : soutien à plusieurs centaines de parcs (de Canon, Edouard-André, du Palais Briau...), jardins (de Gourdan, du Rivau, Carré Vert...), arboretums (de Balaine, des Prés-des-Culands, du Poërop à Huelgoat, Vilmorin...)

Et aussi : financement d'expéditions botaniques, enrichissement botanique de l'Arboretum des Grandes Bruyères...

Avec vous, et grâce à votre fidélité, nous pouvons pérenniser nos actions en faveur de la biodiversité, cette véritable "assurance vie" de l'humanité.

VOUS NOUS AVEZ ÉCRIT

Merci de vos encouragements !

"Bravo et bonne chance à Alexandre." Marie-Thérèse D. – Maisons-Laffitte

"Votre lettre trimestrielle est très agréable à lire, pleine de fraîcheur ! Merci. Avec mes meilleurs vœux de santé et de dynamisme pour votre action autour des Arboretums." Elizabeth M. – Toulouse

"Contente d'avoir de vos nouvelles !" Sylvie D. – Niort

"Je reprends mes dons pour l'Arboretum." Bernard S. – Trèbes

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Votre générosité est notre force !

Pour que notre association ait les moyens de continuer son combat en faveur de la biodiversité, notamment par un soutien régulier aux arboretums et conservatoires d'espèces rares ou menacées, nous avons besoin de vos dons.

Reflets de votre implication à nos côtés et de votre engagement en faveur de la préservation et de la transmission du patrimoine botanique aux générations futures, ces dons peuvent prendre plusieurs formes.

Des dons ponctuels

Dans chaque bulletin figure un "Bon de générosité". Il vous permet de faire un don en faveur du projet proposé, ou un don libre (non affecté) que vous nous laissez libres d'utiliser selon les besoins.

Des dons réguliers

Vous pouvez choisir de formaliser vos dons par un prélèvement automatique régulier. Cette formule est doublement avantageuse.

Pour vous, la simplicité : vous n'avez qu'une seule démarche à effectuer auprès de nous, vous économisez temps, courriers et frais postaux, vous étalez votre contribution dans la durée*...

Pour nous, une garantie : les versements réguliers sécurisent nos projets, et les fonds récoltés constituent une réserve disponible en cas d'urgence (tempête...). Cette formule réduit également les frais de traitement et d'administration, et les coûts des documents d'appel à la générosité...

** A votre demande, nous nous chargeons immédiatement d'interrompre un prélèvement. N'intervenez pas directement auprès de votre banque, car cela engendre des frais pour vous et pour notre association.*



PARTICULIERS

des dons déductibles à hauteur de 66 %

Vos dons sont susceptibles d'une déduction fiscale.

Depuis 2005, cette déduction a été fixée par le législateur à 66 %.

En clair, si vous faites un don de 100 € à Arboretums de France, celui-ci ne vous coûtera réellement que 34 € après déduction de vos impôts.

ENTREPRISES

60 % au titre du mécénat

Les dons des entreprises au titre du mécénat peuvent être déduits par celle-ci à hauteur de 60 % dans la limite de 5 pour 1 000 de leur chiffre d'affaires.

UN BAC PRO POUR ALEXANDRE Grâce à vous, c'est presque chose faite !

Dans notre dernier numéro, nous vous sollicitons en faveur d'Alexandre, notre apprenti à l'Arboretum des Grandes Bruyères. Aujourd'hui âgé de 18 ans, ce garçon passionné que nous avons déjà, avec votre aide, accompagné dans l'obtention de son BEP, souhaite en effet poursuivre sa formation vers un "bac pro". La formule retenue (l'apprentissage en alternance, avec formation théorique au CFA et formation pratique au sein de l'Arboretum des Grandes Bruyères) doit s'étaler sur deux ans.

Trois mois après cet appel, il ne reste désormais plus à Alexandre qu'à obtenir son diplôme !

Car votre générosité nous a en effet permis de réunir les 10 000 € nécessaires au financement de cette période d'apprentissage. Vous avez été très nombreux à répondre positivement, soulignant dans vos appels et courriers combien vous tenait à cœur de contribuer à former un jeune très motivé.

Merci pour Alexandre et merci pour l'Arboretum des Grandes Bruyères qui récolteront directement les fruits et votre générosité !

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Avez-vous pensé à faire votre transfert ?

Dans le courrier que nous vous avons adressé en septembre, nous vous indiquions que vos dons réguliers devaient désormais être faits au nom du Fonds de dotation "Arboretums de France" et non plus sous l'intitulé "Fondation Mansart". Merci à ceux d'entre vous (les plus nombreux) qui ont déjà fait ce transfert. Pour les autres, n'hésitez pas à nous contacter pour toute information que vous jugeriez nécessaire. Nous nous tenons à votre disposition.



N°2 - hiver 2010/2011

Lettre d'information trimestrielle des donateurs d'Arboretums de France
Arboretums de France - Arboretum des Grandes-Bruyères 45450 Ingrannes
02 38 57 28 24 - arboretums-de-france@orange.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Danielle Valentin - RÉDACTION : Jean-Louis Derenne - MAQUETTE : Atelier graphique J-L Fouchez
IMPRESSION : Copie 45 - Imprimé sur papier recyclé